



Promo (illicite ?) de la cigarette

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 6 janvier 2008

Comment se fait-il que le cinéma français reste autorisé à nous promouvoir la nécessité de fumer et le bon côté de sa cigarette à travers ses stars ? Contrairement au cinéma Américain par ex

Réponse :

L'industrie du tabac dispose de capitaux considérables qu'elle met à la disposition de sa capacité de nuisance colossale. La limite entre la présence normale et l'excès de tabagisme dans les films est très difficile à établir et le juge, s'il en est saisi, aura tendance à conclure à son incapacité à la déterminer.

DNF est une association sans but lucratif gérée par des bénévoles. Son action, compte tenu des moyens très limités dont elle dispose, doit être sélective pour être efficace. Elle a ainsi fait disparaître la publicité illégale dans la presse écrite et partiellement sur Internet. La publicité excessive pour le tabac au cinéma comme au théâtre sera certainement dans ses objectifs prochains, mais son manque cruel de bénévoles actifs ne lui permet pas d'embrasser trop d'objectifs à la fois.